MAROT Eugène Henri

Né le 26 04 1883 à Cour-Cheverny (Loir-et-Cher), acte n° 22, page 403

Fils de Jean et de Nelly Eugénie Philomène BOURDET

Marié le 16 09 1907 à Villorceau (Loiret) à Emma Marie HENRY

Sous-lieutenant au 172ème R. I.

Matricule au recrutement : 199 Blois (Loir-et-Cher)

Avait été blessé le 13 09 1914

Mort pour La France

Le 03 01 1916 à 33 ans à La Butte de Souain (Marne)

Tué à l'ennemi

Avis transcrit à Gidy (Loiret) le 15 06 1916 – acte n° 7 fourni par la mairie de Gidy 45

Sépulture : tombe individuelle n° 7802,

à la nécropole « La Crouée » à Souain-Perthes-lès-Hurlus (Marne)

Son nom est inscrit sur le Monument aux Morts de Gidy (Loiret)

Fiche Matricule

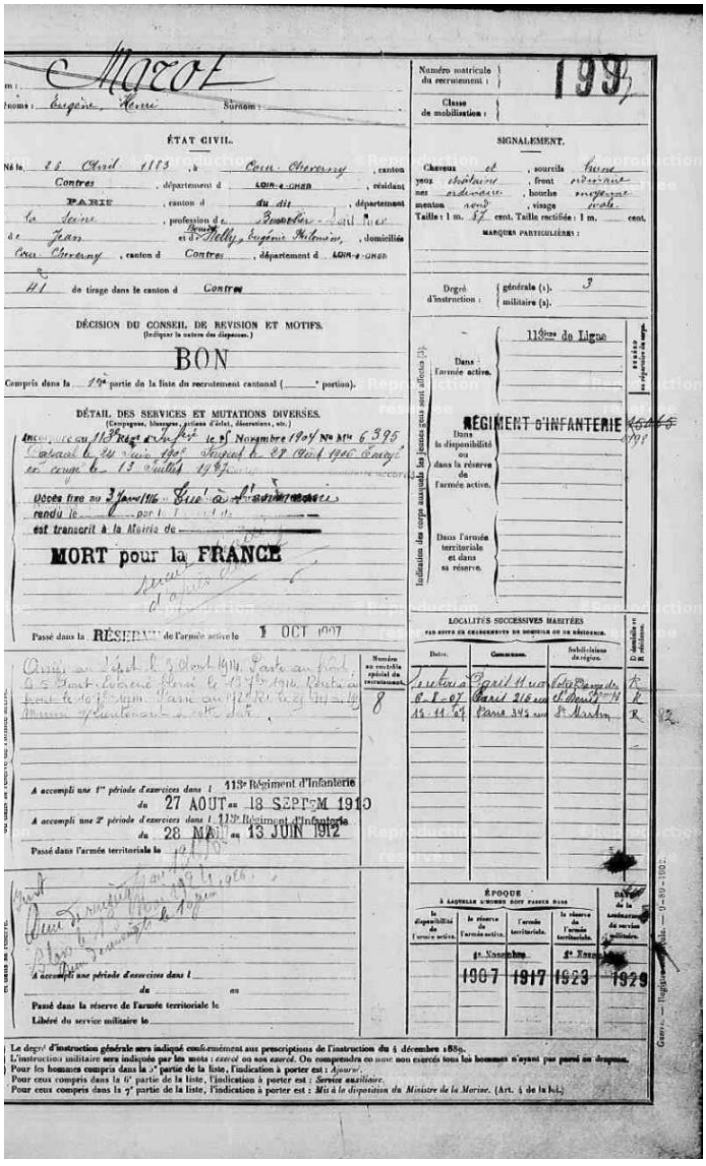

© Ministère des armées - Mémoire des Hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

11036

Nom MAROT

Prénoms Eugène Henri

Grade Sous Lieutenant

Corps 172e Régiment d'Infanterie

N° Matricule 199 au Corps. — Cl. 1903 au Recrutement de Blois

Mort pour la France le 3 Janvier 1916

à Butte de Souain (Marne)

Genre de mort Tué à l'ennemi.

Né le 26 Avril 1883

à Cour-Cheverny Département Loir et Cher.

Arr' municipal (p' Paris et Lyon), à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le

par le Tribunal de

acte ~~ou jugement~~ transcrit le 15 Juin 1916

à Gidy (Loiret)

N° du registre d'état civil 1040/343

260-703-1922. [26434]

Transcription de décès – acte n°7
15 juin 1916

Acte de Décès

Exécution de la Note ministérielle du 20 Novembre 1896. 4ème feuillet

N° 347

1

Du 15 Juin 1916
N° 7
Transcription de DÉCÈS
Marot Eugène Henri.
"Mort pour la France"

L'an mil neuf cent seize le vingt ~~mil neuf cent seize~~, du mois ~~[illegible]~~ de janvier, à deux heures du soir, étant à Suippes, canton dudit (Marne) Acte de décès de Marot Eugène Henri Lieutenant au 172e Régiment d'Infanterie, 6e Compagnie, N° Mle 0199, né le vingt-six avril mil huit cent quatre-vingt trois à Cour-Cheverny, Con de Contres (Loir-et-Cher) domicilié en dernier lieu à Gidy, par Chevilly (Loiret) décédé à la butte de Souain, Con de Suippes (Marne) le trois Janvier mil neuf cent seize à une heure du soir "Mort pour la France", fils de Jean et de Bourdet Nelly Eugénie Philomène, domi ~~[illegible]~~ ciliés à Cour-Cheverny Con de ~~mil neuf cent seize~~, Contres (Loir-et-Cher) ~~[illegible]~~ Conformément à l'article ~~sur la déclaration de~~ 77 du Code civil, nous nous sommes transporté auprès de la personne décédée et assuré de la réalité du décès. Dressé par Nous, Gay François ~~et de~~ Lieutenant au 172e Régiment d'Infie, Officier de l'état civil, sur la déclaration de Boucher Charles Lieutenant au 172e Régiment d'Infanterie 5e Cie âgé de 29 ans et de ~~[illegible]~~ Léger Edouard. Soldat de 2e Cl au 172e Régiment d'Infie 6e Cie, âgé de 21 ans, témoins ~~[illegible]~~ qui ont signé avec moi, après lecture. ~~Officier de l'état civil~~

[illegible] vingt-cinq mots nuls. [signature]

[Signa]ture des témoins : 1er ~~témoin~~, signé : Boucher 2e témoin, signé : Léger, L'Officier de l'état civil [signé :] Gay. - Pour expédition conforme, L'Officier ffons d'Officier de l'état civil signé Gay Lt - 244 [illegible] Vu [illegible], Le Sous Intendant Mre signé : Tixier - Vu pour légalisation de la signature de Mr Tixier [illegible] le 13 Mars 1916 Le Ministre de la Guerre par délégation Le S/Chef du Bureau des Archives administratives [signé] : Hirlé - Mention additive (Loi du 30 Sept. 1915) L'acte ci-contre est incomplet sur le point suivant : [il fut] [illegible] époux de Hervey Emma Marie - Paris le dix juin mil neuf cent seize Le Ministre de la Guerre [par] délégation le Chef du Bureau des Archives Administratives signé Hirlé - L'Acte de décès ci-dessus a été transcrit le quinze juin [mil neuf cent] seize cinq heures du soir par Nous Joseph Richard Adjoint faisant fonctions de Maire de Gidy, Officier de l'état civil [signature]

Carte du réseau de tranchées allemandes dans le secteur Nord de Souain – *(Source : gallica.bnf.fr)*.

Extrait du J.M.O.

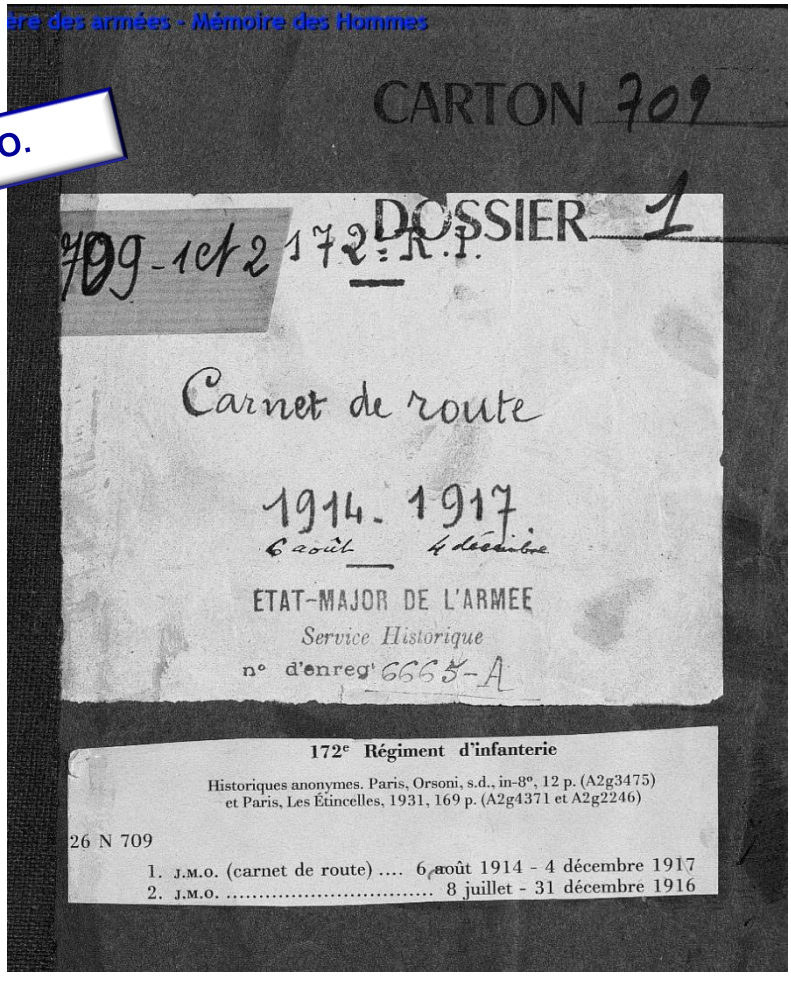

Ministère des armées - Mémoire des Hommes

Renseignements
Guerre 1914-15-16-17-18
172e R-I-

ETAT MAJOR DE L'ARMÉE
Section Historique

6665-A.

Résumé succinct, indiquant les différentes situations du Régiment au cours de la Guerre. —

Année 1914

6 Aout. — Départ du 2e Btn pour l'Alsace. Ce Btn part sous les ordres de la 172e R.I, qui fait partie de la 57e D.I. Cantonnement du 6 au 7 Outrage

7 Aout. — L'ancienne frontière est franchie a Reppe. Pénétration en Alsace, avants postes établis pour la nuit du 7 au 8 a Ormesvillers. —

8 Aout. — Départ d'Ormesvillers, entrée triomphale a Mulhouse, Cantonnement d'alerte pour la nuit du 8 au 9 Aout a Mulhouse dans les usines de la Société Alsacienne

9 Aout. — Emplacements de réserve près de

4-5-6-7-8 Octobre. Camp de la Noblette

Entre le 8 et le 14 Octobre ce Régiment part en auto à Sept Saulx et Verzy en réserve. Le Régiment n'entre pas en action dans ce secteur.

10 Octobre. Arrivée du 9e Btn du 172e R.I. qui doit fournir des enfants à toute la D.I. [127e]

Jusqu'au 18 Octobre le Régiment est cantonné dans ces baraquements du Camp de la Noblette

19 Octobre. Le Régiment part avec la Brigade en réserve dans le secteur de Sept Saulx Verzy, où il reste 8 ou 9 jours. Le Régiment n'est pas engagé dans ce secteur.

Vers la fin d'Octobre ce Régiment prend le secteur de la Butte de Souain qu'il organise rapidement. Il alterne dans ce secteur avec le 25e et 29e B.C.P.; descend en réserve au Camp "Quatre cinq" Route de Perthes. Le Régiment doit rester dans cette région jusqu'à la fin Mai 1916.

Année 1916

Le Régiment est dans le secteur de la Butte de Souain

27 Février. Le Régiment est en ligne depuis la veille à la Butte de Souain où il a relevé les Bons de Chasseurs à Pieds. Les Allemands attaquent après un violent bombardement, les ouvrages de la Ferme Navarin, P.15 - P.16. Ouvrage 8. La 8e Cie est faite prisonnière, ainsi que tout le 1er B. C.P. 19 Mai Les Allemands "attaquent aux gaz" sont repoussés

Le Régiment est relevé fin Mai, et est au repos à Moncetz pour les 1er de Juin, où il reste jusqu'au 16 Juin

16 Juin Départ en autos, soir cantonnements de Rembercourt. Ferme des Merlettes, où le Régiment reste jusqu'au 22 Juin

23 Juin. Départ en autos pour Vaucouleurs. Régiment arrive à Verdun vers 9h minuit et couche dans la caserne Bevaux.

24 Juin. Caserne Bevaux, Départ pour Haudainville